



Souci avec garagiste litige sur réparations effectuées

Par **MarylineT**, le **24/09/2010** à **11:52**

Bonjour,
Ma voiture est tombée en panne sur l'autoroute.... donc changement de la pompe HP (sur hyundai Matix) en date du 22 septembre. 850€
ma voiture de nouveau en panne ce matin soit le 24 septembre avec je pense même "souci" en tt cas, elle s'éteint toute seule...
je l'emmene au garage et là on me dit " Bé le fait d'avoir changer la pompe, bé les injecteurs ne suivent plus!!!! donc merci de me donner 400€ et on arrange le tout.
je pense qu'un garage à l'obligation de résultat ET de conseil, il ne m'a pas prévenue des soucis que cela pouvait engendrer, il a tt de même vu l'interieur du moteur... et de plus, Bé elle ne roule pas au final donc résultat 0 par rapport à la première réparation.
que dois je faire, recommandé... je suis une femme et ne veux pas me faire "encore" avoir.
à savoir qu'il m'avait déjà demandé 1000€ en juin pour mon embrayage qui avait lâcher.
merci